

Rôle des municipalités dans le cadre de l'Expo 1967

Programme fort détaillé sur ce que la cité entend faire



LORS DU SOUPER hebdomadaire du club Rotary, mardi, à la ferme du Rang, à St-Cyrille, le conférencier invité, M. John Laytrap, s'est longuement attardé sur la fabrication et la qualité des produits Texan manufacturés à Drummondville. On reconnaît, ici, de gauche à droite, MM. Philippe Bernier, qui a remercié le conférencier, André Pénin, président, John Laytrap, le conférencier, et Jack Lapointe, qui a fait les présentations d'usage.

DRUMMONDVILLE (JPC) — Une délégation du comité de promotion touristique composée de M. Grégoire Mercure, président et de MM. Maurice Lesage, Roger Rhéaume, Lucien Leblanc et du directeur-gérant, M. Bernard Guay, s'est rendue à Montréal la semaine dernière afin de bien établir le rôle des municipalités dans le cadre général de l'Expo 67. D'après les commentaires recueillis au cours des discussions, il semble bien que l'organisation de l'Expo 67 laissera aux municipalités le soin de s'organiser elles-mêmes et de prendre les initiatives qu'elles jugeront nécessaires afin d'attirer le plus grand nombre de visiteurs possible dans leur région respectivement.

La ligue de ballon-balai formée de huit équipes

DRUMMONDVILLE (SB) — La deuxième réunion de la ligue de ballon-balai Moisson de Drummondville avait lieu au début de la semaine. A cette occasion, M. Florent Lavigne, président de l'Expo, a tenu une conférence d'information sur l'organisation d'un système central de réservations pour Drummondville et la région, d'un service de transport en commun plus élaboré, permettant aux visiteurs de laisser sur place leur véhicule, et de se rendre à Montréal par chemins de fer ou autobus.

Le comité de promotion touristique a donc l'intention cette année de travailler à mettre sur pied une organisation très efficace afin d'intéresser les visiteurs à se rendre à Drummondville, et à y séjourner le plus longtemps possible en leur mettant tous les services et toutes les facilités à la portée de la main.



LA COMMISSION scolaire régionale St-François offre aux adultes l'opportunité de suivre des cours gratuits à compter de lundi. Ces cours, qui couvrent plusieurs matières, sont destinés, en partie, aux personnes désireuses de compléter une 7e, 9e, 10e ou 11e année. Le personnel enseignant requis pour ces cours était réuni, mardi soir, à l'école Gar-

ceau, alors que M. Jean Giguère, directeur, leur donnait les directives à suivre pour les prochaines semaines. On aperçoit, sur cette photo, M. Peter Daneault, professeur d'anglais, Mme Bill Hamilton, professeuse de français, M. Jean Giguère, directeur, et M. Jules Ayotte, professeur de biologie en 10e et 11e années.

Choix des candidats pour l'heure des petites quilles

Drummondville (SB) — Une autre séance a eu lieu au salon de quilles Champion. En effet, le tournoi de l'heure des petites quilles aura lieu à compter de dimanche prochain à 1.30 heures p.m. à la salle Champion et les 2 candidats en lice seront alors tirés au hasard. Ce sera au tour des

dames à faire valoir leur habileté dimanche et les matchs qui se succéderont durant 22 semaines, rapporteront \$25 au gagnant de la semaine. Une invitation toute spéciale est adressée à tous les sportifs de Drummondville qui auront l'occasion de voir à l'oeuvre au cours des prochaines semaines les meilleurs quilleurs et quilleuses de Drummondville et de la région.

- AINSI plus de \$1.600 seront distribués en bourse entre les différentes équipes qui se qualifieront au cours de la saison. Voici la liste des joueurs qui se sont bien classés la semaine dernière lors du tournoi de qualification et que les Drummondvillois auront l'occasion de voir à l'oeuvre durant la saison 1965-66.
- Hommes: Roger Provencher 1204, Adrien Tremblay 1096, Noël Therrien 1072, Michel Moisan 1066, Claude René 1062, Roland Plante 1049, Normand Demers 1046, Robert Richard 1043, Francis Pelletier 1040, Julien Bélanger 1034, Gaston Vigneault 1034, Claude Letendre 1021, J. C. Fersenke 1018, J. M. Proulx 1017, Bernard Lemire 1003, Bernard Lemire 10003, Réal Brunelle 1002, Jacques Gardner 1002, Ken Law 1000, Denis Grégoire 608, Yves Fortin 608, Maurice Simard 996, Gaston Nadeau 996, Ernest Gendron 993.
- Dames: Jacqueline Blais 685, Thérèse Lemaire 682, Gisèle Bourbeau 681, Mado Forcier 638, Jeannette Comeau 637, Carmen Bergeron 632, Gaétane Verillon 631, Yolande Lemire 628, Dolores Fortier 624, Pauline Mélançon 623, Denise Guay 619, Florence Lizotte 615, Alice Rutherford 602, Carole Mélançon 597, Estelle Clouhette 594, Andrea Blanchette 590.

Un comité de la Chambre s'occupe de venir en aide aux cultivateurs du comté

DRUMMONDVILLE (JPC) — Lors de la première réunion du comité de l'agriculture de la Chambre de Commerce du comté, sous la présidence de M. Charles Larocque, il fut question d'établir un programme bien défini afin d'aider les agriculteurs à améliorer leur rendement financier. Le Comité a donc l'intention de faire une étude des recommandations de l'UCC et d'appuyer cette association

Conférenciers de marque aux cours de formation

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — La 11e session des cours de formation nationale des Québécois St-Jean-Baptiste du Québec s'ouvre demain dans notre ville pour la durée de trois jours, dans le cadre des fêtes du 150e anniversaire. Au cours de ses trois jours d'étude, plusieurs conférenciers de marque seront entendus, et la population sera à même d'être informée sur l'aménagement régional et le développement économique qui est le thème de cette 11e session.

Un lourd camion "entre" dans une vitrine

DRUMMONDVILLE (JPC) — Un accident spectaculaire a causé pour plusieurs milliers de dollars de dommages hier soir vers 5 h. 45, sur la rue Hériot, en plein centre du quartier des affaires. Un lourd fardier vfloat propriété de la firme George Haggerty de cette ville, dont le conducteur était M. Roch Provencher, 23 ans, de Coaticook, mais qui n'était pas dans le véhicule, était stationné au haut de la côte de la rue Hériot, près de la caisse populaire St-Frédéric, lorsque tout

à coup, le lourd véhicule se mit à reculer vers le bas de la côte, pour aller s'arrêter dans la vitrine du magasin Laura Secord, enfonçant la vitrine et causant de sérieux dommages à la propriété. Heureusement, personne ne fut blessé, mais l'impact attira une foule de curieux, à l'heure de fermeture des magasins. L'employée du magasin, Mme Paul Ally, qui était alors à l'intérieur, a subi un choc nerveux, et il fut impossible d'obtenir un estimé des dommages causés au camion, non plus que ceux causés à la propriété.

Trophées aux plus méritants dans le domaine des arts

DRUMMONDVILLE (SB) — Les productions "Pierre" lancent une innovation cette année dans le domaine des arts à Drummondville. Il s'agit d'une course aux trophées. Si aujourd'hui, cette petite boule de neige semble annoncer d'un hiver prometteur, elle risque par contre de déclencher une avalanche pour l'automne prochain.

En effet, la tâche qui est déjà très hardie pour les jurés qui forment le jury afin de déterminer les bénéficiaires de trophées, le sera, sans doute, encore plus l'an prochain alors que les concurrents afflueront.

Si, par ailleurs, l'on songe qu'à Drummondville, on a décerné à date quelque 300 trophées depuis le début de l'année à des athlètes qui se sont fait valoir au cours de multiples compétitions sportives, il est bien normal que l'on songe également à récompenser ceux qui se sont le plus mis en évidence dans le domaine des arts. La remise de ces trophées se fera donc cette année au théâtre Drummond lors du récital des Compagnons de la Chanson, le 18 octobre. Cette date, ne pouvait d'ailleurs être mieux choisie car, comme on le sait, ce spectacle des Compagnons est le premier d'une série de 10 spectacles qui se succéderont à chaque mois avec un artiste ou plusieurs vedettes différentes sur la scène Drummondvilloise.

Un congrès des Chambres de Commerce Le travail de promotion industrielle souligné

DRUMMONDVILLE (JPC) — A son retour du congrès provincial des Chambres de Commerce, le président de la Chambre locale, M. Maurice Richard, s'est dit enchanté de l'excellente publicité qui a jailli sur Drummondville au cours du congrès. En effet, notre ville fut citée en exemple lors de la discus-

sion sur la décentralisation industrielle, et à l'aide de chiffres, il fut démontré combien le travail de promotion industrielle peut rapporter à une municipalité. Lors de la fondation de la commission industrielle locale, l'évaluation industrielle était de \$8.724.490, sur une évaluation totale de \$18.630.985, et en 1964, cette évaluation était de \$20.409.875 sur une évaluation totale de \$64.106.495. Depuis 10 ans, 1.600 nouveaux emplois ont été créés à Drummondville, sans compter évidemment l'augmentation du nombre des employes dans certaines usines déjà existantes. Le budget de la cité était de l'ordre de \$830.235 alors qu'aujourd'hui le même budget a presque triple pour atteindre un montant record de \$2.300.000.

Bien que Drummondville n'ait pas été favorisée par la venue de grosses industries, plusieurs petites compagnies sont venues s'implanter dans nos murs, et certaines d'entre elles progressent très rapidement et en l'espace de 8 ans, ont agrandi quatre fois leur bâtisse. Si Drummondville n'est pas une zone de dépression, c'est grâce à ce travail intense de promotion industrielle qui devrait donner des résultats encore plus tangibles dans un avenir rapproché.

La firme Emmanuel Boisvert construira une usine

DRUMMONDVILLE (JPC) — Les édiles municipaux ont procédé lundi soir à la dernière séance régulière du présent conseil, à l'ouverture des soumissions pour la construction d'une usine sur le site industriel, pour le compte de la Canadia Valve and Hydrant, qui doit ouvrir prochainement ses portes pour la fabrication de tuyauterie de tous genres pour les cités et villes. Quatre soumissionnaires avaient fait parvenir des offres comme suit: Emmanuel Boisvert: \$67.850 — A Fertin Construction Ltee: \$68.386 — Des-

haies & Raymond Inc.: \$69.838 et Urban Houle: \$72.769. Des discussions s'ensuivirent entre quelques échevins qui soutenaient que les locataires de la bâtisse auraient préféré un contracteur plutôt qu'un autre, et le représentant du plus bas soumissionnaire qui avançait garantir l'ouvrage en tous points. Après avoir discuté assez longuement, les échevins optèrent pour la firme Emmanuel Boisvert pour la somme de \$67.850 en autant que le prix soumis soit conforme aux spécifications exigées.

haies & Raymond Inc.: \$69.838 et Urban Houle: \$72.769. Des discussions s'ensuivirent entre quelques échevins qui soutenaient que les locataires de la bâtisse auraient préféré un contracteur plutôt qu'un autre, et le représentant du plus bas soumissionnaire qui avançait garantir l'ouvrage en tous points. Après avoir discuté assez longuement, les échevins optèrent pour la firme Emmanuel Boisvert pour la somme de \$67.850 en autant que le prix soumis soit conforme aux spécifications exigées.



L'HON. PIERRE LAPORTE, ministre des Affaires municipales du Québec, de passage dans notre ville, où il a présidé à l'ouverture officielle de la nouvelle usine de filtration d'eau, a bien voulu accepter de signer le livre d'or de la cité. On le voit, ici, entouré de l'échevin Philippe Bernier, du maire Gilbert Guérette, de Drummondville-Sud, de l'ingénieur Robert Malouin, de l'échevin Dr Rosaire Millette, du pro-maire, M. Adé-lard Michaud, de l'échevin André Cloutier, et du président du comité de l'aqueduc, l'échevin Raymond Luneau.

Rencontre des laïcs franciscains

DRUMMONDVILLE (JPC) — Une rencontre fraternelle de tous les laïcs franciscains du diocèse de Nicolet est organisée pour le 3 octobre prochain à Nicolet. Le programme débutera à 2 h. 30 par la présentation de la pièce repue "Eve Lavallière", exécutée par une troupe d'acteurs de Québec. Pendant que le Saint-Père sera à New York, les laïcs franciscains se rendront à la Cathédrale de Nicolet pour une messe communautaire célébrée à 5 heures. Le souper aura lieu à 6 heures, et la célébration de la mort de St-François aura lieu à 7 h. 30.

UNE OPPORTUNITÉ

VOICI une opportunité de vous créer une carrière intéressante au sein d'un groupe de compagnies canadiennes sérieuses, stables et progressives, dans le domaine du placement. Nos compagnies qui administrent plus de \$100.000.000 d'actifs, s'occupent principalement de placement: Fonds Mutuel, placement à intérêt fixe, plan d'épargne, titres d'impôt, épargne et autres formes de placement.

NOUS OFFRONS:

NOUS DEMANDONS:

• Entraînement complet au candidat choisi. • Rémunération supérieure à la moyenne. • Chance d'avancement. • Sécurité et prestige. • Homme sérieux, honnête et ambitieux. • Homme travailleur et désireux de se faire la carrière de sa vie. • Agé d'au moins 25 ans. Communiqués immédiatement avec: Roger Label Gérant Régional COMPAGNIES PRET ET REVENU 414, rue LINDSAY DRUMMONDVILLE Tél. GR 2-5391

Centre d'achats bientôt en chantier boulevard Laurier?



LE SERVICE DU BUCHERON s'est assuré le championnat de la ligue de balle molle industrielle en disposant de son adversaire, le Seven-Up, en quatre parties consécutives. La grande vedette de cette finale et de toute la série éliminatoire a été le lanceur Paul Allard,

(Photo André) qui a fortement contribué à conduire son équipe au championnat. Sur la photo, nous apercevons Paul Allard, à gauche, en compagnie de Raymond Gingras, commanditaire de l'équipe du Bûcheron.

VICTORIAVILLE (RL) — Des rumeurs circulent à Victoriaville à l'effet que la construction du centre d'achats Laurier Limitée, sur le boulevard Laurier entre Victoriaville et Arthabaska devrait débiter dans quelques jours.

On sait que ce projet qui a pris naissance il y a plusieurs mois, semblait mort ces derniers temps. A l'époque où il fut lancé, le projet avait suscité beaucoup de commentaires de la part des marchands de Victoriaville et d'Arthabaska.

Nous avons donc rejoint par téléphone le promoteur du projet, soit M. Majella Roux. Ce dernier nous a confirmé qu'il y avait du nouveau concernant la construction du centre d'achats, mais a ajouté qu'il ne pouvait rien dévoiler de précis pour l'instant.

Il a toutefois assuré qu'il convoquerait une conférence de presse d'ici le 10 octobre afin d'apporter des éclaircissements intéressants dans ce projet de construction de grande envergure.

Selon d'autres sources d'informations, nous avons appris que le centre d'achats Laurier Limitée sera construit cette année ou à l'automne prochain. On nous a également affirmé que ce centre d'achats serait un des plus importants sinon le plus grand de tous les Cantons de l'Est.

Fusion possible des ligues Intermédiaire et Intercités des Cantons de l'Est

VICTORIAVILLE (RL) — La direction de la ligue Intermédiaire B des Bois-Francis doit tenir une importante réunion ce soir à compter de 8 heures à l'Hôtel Manoir Victoria de notre ville.

Selon M. Jean-Marie Leclerc de Victoriaville qui est actuellement l'âme dirigeante de la ligue, c'est au cours de la réunion de ce soir que l'on décidera si la ligue fonctionnera la saison prochaine à 4 ou 6 équipes. Leclerc et non à 5.

Quatre équipes ont présenté une demande d'adhésion à la ligue Intermédiaire la saison prochaine. Il s'agit des As de Victoriaville, les champions de l'année dernière, les Lions de Plessisville, les Frontenacs de Warwick et une équipe de Drummondville.

On constate deux changements avec l'an dernier. Ainsi les Frontenacs de Tingwick qui évoluaient dans le circuit ont décidé de transférer la franchise à Warwick. L'équipe portera donc le nom des Frontenacs de Warwick et jouera ses parties à Asbestos. L'an dernier le circuit comprenait également l'équipe des Braves de St-Cyrille. Cette année, M. Larose de St-Cyrille et Gilles Sawyer de Drummondville ont décidé de prendre l'équipe en mains et de la transférer à Drummondville. M. Sawyer sera l'instructeur de la nouvelle équipe.

M. Jean-Marie Leclerc de Victoriaville a rencontré M. L. Ménard de Sherbrooke qui est président d'une ligue inter-cité comprenant 4 équipes. Le sportif Ménard de Sherbrooke s'est dit intéressé à ce que sa ligue s'associe dans un sens avec la ligue Intermédiaire des Bois-Francis. Ces deux ligues étant de calibre assez semblable.

La ligue inter-cité des Cantons de l'Est comprend les équipes de Coaticook, Richmond, Magog et Windsor.

S'il y avait entente entre les deux ligues, chacune des équipes disputerait au cours de la saison 8 joutes contre des équipes de l'autre ligue. Ces parties auraient lieu en fin de semaine. La semaine les joutes seraient jouées contre les clubs de la même division. A la fin de la saison, il y aurait séries éliminatoires entre des équipes de deux ligues, tout comme cela se produit dans le baseball américain ou le hockey dans la ligue Américaine également.

La nouvelle ligue porterait le nom de ligue des Cantons de l'Est. M. L. Ménard s'est dit prêt à accepter la présidence de cette nouvelle ligue.

C'est donc ce soir que les équipes de la ligue Intermédiaire B des Bois-Francis décideront si elles acceptent la proposition de la ligue inter-cité des Cantons de l'Est ou si elles continuent à opérer seules à 6 équipes, la saison prochaine.

Le congrès de Coopération en octobre, sera le premier sur le plan régional

Victoriaville (RL) — C'est samedi le 9 octobre que se tiendra à Victoriaville le congrès de coopération des Bois-Francis sous l'auspice du comité régional de coopération des Bois-Francis.

Ce congrès sera le premier sur le plan régional en province et servira de plan-pilote pour d'autres régions. Cette réalisation groupera les secteurs coopératifs des comtés de Wolfe, Mégantic et Arthabaska. Le thème de ce congrès sera "réalité et action coopératives aux Bois-Francis". Le but à atteindre sera une prise de conscience des réalités coopératives aux Bois-Francis, une réadaptation des structures régionales en fonction d'une organisation éducative devant répondre aux besoins actuels tout en scrutant les besoins futurs et aussi stimuler l'enthousiasme au sein des différents secteurs.

Le congrès débutera par l'inscription des congressistes à une heure de l'après-midi à l'école secondaire des garçons, sur la rue Monfette. A 2 heures il y aura séances d'études qui porteront vers cette pensée: "La coopération: formule de participation."

Comme on le sait ce congrès groupera trois catégories différentes de personnes. C'est ainsi que le conférencier pour la séance d'études de la section masculine, à l'école secondaire des garçons, sera M. Raoul Cloutier.

Mme Carmelle L. Bérubé s'adressera aux dames, à l'école Mgr Grenier, tandis que M. Léo Bérubé s'adressera à la section des jeunes à l'école St-Wilfrid.

A 3 heures de l'après-midi, les dames et les jeunes seront invités à se rendre à l'école Mgr Grenier où il y aura un défilé de mode et tour de chant. A 4:30 l'après-midi toujours, les participants dans les trois sections se réuniront à l'école secondaire de la rue Monfette. La clôture des assises est prévue pour 5:45 P.M.

A 6:30 un grand banquet sera servi à tous les congressistes à l'Académie de danse provinciale qui est située sur l'avenue des Châteaus.

Une grande soirée récréative suivra le banquet.

Le comité d'organisation pour ce congrès est formé de M. Yvon Roux de Victoriaville, Fernand Beaudet de Victoriaville, Jules Pichette de Plessisville, Jean-Louis de St-Paul de Chertsey, Alain Mayer de Plessisville, Ludger Martin de Victoriaville, Denis Rémi-

René Drolet signerait avec les Tigres

VICTORIAVILLE (RL) — La signature de René Drolet de Québec avec les Tigres de Victoriaville, de la ligue Provinciale Senior, ne serait plus qu'une question de formalité, nous apprend hier un informateur digne de confiance.

René Drolet est un jeune joueur très connu à Victoriaville. En effet, il y a deux ans et plus, lorsque les Bruins de Victoriaville évoluaient dans

la ligue Junior "A" du Québec, tous les amateurs de hockey se rappellent que Drolet, qui s'alignait avec une équipe de la Vieille Capitale, a toujours été la bête noire du club de la ville-reine des Bois-Francis.

Drolet a évolué la saison dernière dans la ligue Junior "A" de l'Ontario et y a fait bonne figure. Cette année, ayant un emploi stable à Québec, a exprimé le désir de s'aligner avec les Tigres de Victoriaville, le désir qui a aussitôt été accepté par la direction du club de notre ville.

35 joueurs au camp entraîneur

Même s'il est définitif que Victoriaville évoluera dans le circuit senior provincial la saison prochaine, il reste encore des questions dont la réponse est incertaine.

C'est ainsi qu'on ne sait pas encore exactement à quelle date s'ouvrira le camp d'entraînement des Tigres. Toutefois, l'on croit au sein de la direction de l'équipe que le camp d'entraînement devrait commencer mardi prochain le 5 octobre.

Si le problème de trouver des joueurs pour former l'équipe de la direction du club, le directeur de la direction du club, il semble bien qu'aujourd'hui ce problème ne soit pas un handicap sérieux. L'on s'attend ainsi à ce que plus de 35 joueurs de calibre se rapportent au camp d'entraînement des Tigres.

Parmi ces joueurs, on remarque entre autres plusieurs noms de joueurs qui portaient les couleurs du Verdun l'an dernier, de même que les joueurs Malette, Robidoux, Desgagnés, Gémus et quelques autres qui s'alignaient avec les Vics de Granby l'an dernier et enfin 22 joueurs de la région de Québec dont le jeune et profitable compteur René Drolet.

L'engagement de Bob Chevalier comme instructeur des Tigres serait présentement, comme dans le cas de Drolet, qu'une simple question de formalité. La direction est cependant à la recherche d'un entraîneur. Elle songerait à s'assurer les services de Raoul Coriveau, mais on sait que ce dernier est présentement affecté par une suspension de la J.A.H.A. et que son cas doit être étudié le 17 octobre.

Pour ce qui est du gardien de buts, la direction des Tigres songerait au gardien Grenier de Trois-Rivières qui s'est joint à la recherche d'un entraîneur. Laval de Québec. Ce dernier

Appui de la population nécessaire

La direction des Tigres de la ligue Senior Provinciale du Québec qui a fait tout en son possible pour donner du hockey à Victoriaville, la saison prochaine demande maintenant l'appui de la population sportive afin de mener à bien la lourde tâche qu'elle a entreprise.

C'est ainsi que la direction de l'équipe locale s'est réunie hier soir en l'hôtel Manoir Victoria afin de mettre sur pied une équipe d'hommes pour vendre des billets de saison au prix de \$35.

Cette année, la direction des Tigres a l'intention d'offrir un nouveau service aux sportifs. En effet, l'on doit mettre en vente des cartes au prix de \$10 chacune. Celui qui achètera une carte aura un siège de réserve au centre Jean Béliveau pour toutes les joutes à domicile. Il n'aura qu'à payer le prix ordinaire de l'entrée avant chaque partie et il sera toujours assuré d'avoir son siège personnel.

Equipement

Hier soir également, les membres de la direction des anciens Bruins de Victoriaville devaient donner sur papier l'équipement de hockey qui a servi aux Bruins la saison dernière. Par contre la direction des Tigres s'engagerait à donner cet équipement à une autre organisation l'an prochain advenant le cas où l'on n'opérerait pas.

Les organisateurs ont voulu ainsi présenter à la jeunesse "dans le vent", de Victoriaville et la région les meilleurs ensembles "ye-ye" de chez nous.

De plus, étant donné que le festival d'orchestres est prévu

Le jury se composera de deux personnes de Victoriaville et d'une autre de Drummondville. Il s'agit de M. Denis St-Pierre, président de la Commission des Loisirs, de M. Jacques Roux, et de M. Ambroise Drummondville.

M. Jean Roy du club Richelieu de Victoriaville, organisateur du festival d'orchestres, de même que M. Alphonse Gagné, coordonnateur ont préparé le programme.

La population répond bien à la Caravane de sécurité

VICTORIAVILLE (AD) — C'est aujourd'hui la troisième et dernière journée de la clinique de perfectionnement en conduite de l'automobile. Cependant, les allées d'inspection des véhicules automobiles demeurent à Victoriaville jusqu'à demain, vendredi.

La population a très bien répondu à la visite de la caravane de sécurité du ministère provincial des Transports et des Communications.

Aux allées de vérification les automobilistes se sont présentés régulièrement pour faire inspecter leur véhicule sans obligation de leur part.

La clinique de conduite semble également avoir plu à tous ceux qui y ont participé, et selon les quelques commentaires entendus. Lors de l'inauguration officielle, mardi soir, la salle des délibérations de l'hôtel de ville était occupée à pleine capacité par des personnes de tout âge venues s'informer sur le code de la route et autres sujets relatifs à la conduite.

Aujourd'hui, la clinique se termine par des explications et commentaires sur les résultats des épreuves d'aptitude physique qu'on a fait subir aux personnes mardi. Il sera également question des nouvelles épreuves du bureau des véhicules automobiles qui ont été inaugurées à la fin de 1964 et que tout candidat à l'obtention d'un permis de conduire doit subir.

On pourra également assister à la projection d'un film intitulé "Autopsie d'un accident" et à une conférence sur la conduite défensive et sur la conduite sur les autoroutes.

Finalement on fera subir une épreuve écrite sur le code de la route et la signalisation routière. Il s'agit d'un examen semblable à celui qui a été présenté mardi, afin de faire constater à ceux qui ont suivi la clinique les améliorations sensibles dans leur résultat.

On pourra également assister à la projection d'un film intitulé "Autopsie d'un accident" et à une conférence sur la conduite défensive et sur la conduite sur les autoroutes.

Finalement on fera subir une épreuve écrite sur le code de la route et la signalisation routière. Il s'agit d'un examen semblable à celui qui a été présenté mardi, afin de faire constater à ceux qui ont suivi la clinique les améliorations sensibles dans leur résultat.

On pourra également assister à la projection d'un film intitulé "Autopsie d'un accident" et à une conférence sur la conduite défensive et sur la conduite sur les autoroutes.

Finalement on fera subir une épreuve écrite sur le code de la route et la signalisation routière. Il s'agit d'un examen semblable à celui qui a été présenté mardi, afin de faire constater à ceux qui ont suivi la clinique les améliorations sensibles dans leur résultat.

On pourra également assister à la projection d'un film intitulé "Autopsie d'un accident" et à une conférence sur la conduite défensive et sur la conduite sur les autoroutes.

Finalement on fera subir une épreuve écrite sur le code de la route et la signalisation routière. Il s'agit d'un examen semblable à celui qui a été présenté mardi, afin de faire constater à ceux qui ont suivi la clinique les améliorations sensibles dans leur résultat.

On pourra également assister à la projection d'un film intitulé "Autopsie d'un accident" et à une conférence sur la conduite défensive et sur la conduite sur les autoroutes.

Finalement on fera subir une épreuve écrite sur le code de la route et la signalisation routière. Il s'agit d'un examen semblable à celui qui a été présenté mardi, afin de faire constater à ceux qui ont suivi la clinique les améliorations sensibles dans leur résultat.

On pourra également assister à la projection d'un film intitulé "Autopsie d'un accident" et à une conférence sur la conduite défensive et sur la conduite sur les autoroutes.

Finalement on fera subir une épreuve écrite sur le code de la route et la signalisation routière. Il s'agit d'un examen semblable à celui qui a été présenté mardi, afin de faire constater à ceux qui ont suivi la clinique les améliorations sensibles dans leur résultat.

On pourra également assister à la projection d'un film intitulé "Autopsie d'un accident" et à une conférence sur la conduite défensive et sur la conduite sur les autoroutes.

Finalement on fera subir une épreuve écrite sur le code de la route et la signalisation routière. Il s'agit d'un examen semblable à celui qui a été présenté mardi, afin de faire constater à ceux qui ont suivi la clinique les améliorations sensibles dans leur résultat.

Six orchestres seront du concours du Richelieu

VICTORIAVILLE (RL) — Six orchestres "Ye-Yé" participeront vraisemblablement au grand concours d'orchestres organisé demain, dans les cadres de la campagne de charité du club Richelieu de Victoriaville.

Ces orchestres sont les "Pop's" de Plessisville, ensemble qui a fait très bonne figure dans de récents festivals d'orchestres. Les Marquis de Victoriaville, dont la popularité ne cesse de s'accroître, les Fakirs d'Arthabaska qui ont pendant quelques semaines une émission d'une demi-heure à la radio locale, les Playboys de St-Norbert, les Météores de Plessisville et les Vautours de Princeville.

S'il n'y a que 6 orchestres qui prendront part à ce concours, ce n'est pas que les inscriptions auraient pu manquer. La raison est tout simplement que le festival d'orchestres qui sera présenté demain soir au Centre catholique en est un qui a été organisé sur une base régionale et non provinciale. Les organisateurs ont voulu ainsi présenter à la jeunesse "dans le vent", de Victoriaville et la région les meilleurs ensembles "ye-ye" de chez nous.

De plus, étant donné que le festival d'orchestres est prévu

Le jury se composera de deux personnes de Victoriaville et d'une autre de Drummondville. Il s'agit de M. Denis St-Pierre, président de la Commission des Loisirs, de M. Jacques Roux, et de M. Ambroise Drummondville.

M. Jean Roy du club Richelieu de Victoriaville, organisateur du festival d'orchestres, de même que M. Alphonse Gagné, coordonnateur ont préparé le programme.

Le Service du Bûcheron est le meilleur club offensif

VICTORIAVILLE (A.D.) — Le Service du Bûcheron termine la saison en première position du classement offensif des parties régulières en plus d'avoir remporté le championnat de la ligue Industrielle de balle molle de Victoriaville.

"En effet, le Bûcheron a conservé une moyenne de 336 dans les parties de la cédule régulière et une moyenne de 287 dans les séries éliminatoires.

Dans les séries, le lanceur du Bûcheron s'est particulièrement distingué. En effet, Paul Allard a retiré un total de 74 hommes au bâton dans les neuf parties auxquelles il a participé. Il a lancé toutes les parties de la finale et n'a été remplacé qu'une seule fois dans les semi-finales. Il conserve donc une fiche de 8 victoires contre une défaite.

Voici les chiffres de la moyenne offensive des quatre équipes qui ont participé aux séries éliminatoires.

| | | | |
|--|-----|----|-----|
| Serv. du Bûch. | 282 | 81 | 287 |
| Seven-Up | 245 | 61 | 249 |
| Ulex | 120 | 31 | 228 |
| Pharmacie Houle | 171 | 39 | 228 |
| Le statisticien de la ligue, M. Renaud Paris vient également de terminer la compilation des moyennes offensives de chaque club pour la saison régulière. | | | |

Deux individus condamnés à la prison pour un même vol

VICTORIAVILLE (AD) — Deux individus ont été condamnés à l'emprisonnement par le Juge Germain Lacoursière, qui présidait la Cour des Sessions de la Paix, à Arthabaska.

Jean-Guy Anctil et Alcide Boutin se sont tous deux reconnus coupables d'avoir volé à Victoriaville, le 14 septembre, une montre au magasin Woolworth, et un radio à transistors, à la Pharmacie Laurent.

Me Pierre Lambert, qui représentait les deux prévenus, a déclaré que les deux compères étaient sans travail et avaient volé ces objets dans le but de les revendre pour pouvoir s'acheter de la nourriture.

Boutin, qui a déjà été condamné à six reprises, devra purger une sentence d'un mois de prison, et Anctil a été condamné à 15 jours de tôle.

Vol d'outils

Maurice Lacharité a plaidé non coupable à une accusation de vol par effraction portée contre lui. Le prévenu aurait

Quatre villes s'unissent dans un programme concernant la prévention des incendies

VICTORIAVILLE (AD) — La semaine de la prévention des incendies se tiendra à Victoriaville et dans la région du 3 au 9 octobre. Pour la première fois cette année, un programme d'activités a été conçu conjointement avec les départements des incendies de Victoriaville, Warwick, Arthabaska et Princeville.

Le programme détaillé de toutes les activités de la semaine nous a été dévoilé hier par M. Fernand Giguère, directeur du service des incendies de Victoriaville.

M. Giguère nous a fait savoir que le programme régional conjoint avait été pensé dans le but de préparer des démonstrations de plus grande envergure qui sauront attirer l'attention de la population.

L'ouverture de la semaine de prévention se fera à Victoriaville, dimanche le 3 octobre. Le tout débutera par un parade des camions à incendie des quatre villes et de l'équipe des pompiers qui ont suivi avec succès le cours de protection civile.

Après le parade on se rendra au nouveau terrain de stationnement, à l'arrière de la Banque de Montréal, où une démonstration est prévue pour 3 heures précises. Elle suivra une allocution de S. H. le maire P.A. Poirier proclamant l'ouverture de la semaine de la prévention des incendies.

Concours d'équipes

Environ 50 pompiers, représentant toute la région, participeront à la démonstration de groupe. On fera un exercice des préparatifs nécessaires avant de combattre un incendie, afin de démontrer à la population le temps nécessaires à l'installation des boyaux et autre équipement en arrivant sur les lieux d'un feu.

Cette même démonstration sera répétée mardi à Arthabaska, jeudi à Warwick et samedi à Princeville pour la clôture de la semaine.

Dans le but de stimuler les différentes équipes qui prendront part aux démonstrations, un trophée sera remis à l'équipe de pompiers qui aura pris le moins de temps dans ses opérations répétées de la semaine. Ce trophée sera remis officiellement, samedi à Princeville.

Le procureur de la Couronne, Me Laurent Trotter, a cependant présenté au tribunal que Langlois s'était très bien conduit depuis cette date.

C'est pourquoi le juge a condamné Langlois à 8 jours de prison. Cependant le prévenu devra payer une amende de \$300 dans un délai de 3 mois s'il ne veut pas retourner en cellule pour une période de 3 mois supplémentaires.

Le procureur de la Couronne, Me Laurent Trotter, a cependant présenté au tribunal que Langlois s'était très bien conduit depuis cette date.

C'est pourquoi le juge a condamné Langlois à 8 jours de prison. Cependant le prévenu devra payer une amende de \$300 dans un délai de 3 mois s'il ne veut pas retourner en cellule pour une période de 3 mois supplémentaires.

Le procureur de la Couronne, Me Laurent Trotter, a cependant présenté au tribunal que Langlois s'était très bien conduit depuis cette date.

Vente de boissons alcooliques le dimanche dans Portneuf

L'Association des hôteliers du comté revendique les mêmes droits pour tous

PONT-ROUGE (G.R.) — L'Association des hôteliers du comté de Portneuf a fait parvenir à Me. Claude Wagner, ministre de la Justice du Québec, une requête protestant contre l'adoption par le gouvernement provincial du Bill 85 relatif à la loi de la Régie des alcools. Ce groupement d'une quarantaine de membres a d'ailleurs présenté la dite requête au député provincial du comté M. Marcelin Laroche, lors d'une rencontre mardi dernier à Pont-Rouge.

Dans sa requête de protestation, l'Association du comté de Portneuf fait part, que la politique du gouvernement prône la planification dans tous les domaines. Le Bill 85 accorde la priorité à certains hôteliers dans les villes de 50,000 âmes et plus, de vendre les boissons alcooliques le dimanche, sans servir de repas et défend aux hôteliers, des autres localités de ce droit.

L'Association précise que la politique du même gouvernement prône la décentralisation dans tous les domaines. Le Bill 85 au lieu de décen-

traliser les permissions de vendre les boissons alcooliques les dimanches, centralise dans les villes de 50,000 âmes et plus, de plus, tous les permis de la Régie des Alcools du Québec sont accordés à tous hôteliers au même prix. Il n'y a aucune distinction entre les hôteliers de 50,000 âmes et plus et ceux des localités moindres. Le Bill 85 accorde plus de pouvoir à certains hôteliers pour le même prix.

Les hôteliers du comté de Portneuf font remarquer qu'ils paient les mêmes taxes municipales, scolaires, taxes de vente, taxes d'hôpital, impôts sur le revenu, assurance chômage et quoi encore, que les hôteliers des autres villes. Le comté de Portneuf développe constamment l'industrie touristique de toutes les manières et aimerait à ce que les visiteurs reçoivent les mêmes avantages et privilèges les dimanches, concernant la vente de boissons alcooliques. Enfin, signale la requête, tous les citoyens de la province de Québec doivent être traités sur le même pied d'égalité.

Réconsidération

L'Association du comté de Portneuf termine son mémoire en demandant, à la suite des faits cités mentionnés, au membre de l'Assemblée Législative, par l'entremise du ministre de la Justice, de bien vouloir reconsidérer le Bill 85 et de l'amender de manière à ce que tous les hôteliers du Québec puissent jouir des mêmes avantages que ceux des villes de 50,000 âmes et plus, afin que tous les citoyens de la province soient traités équitablement en regard de la vente et de la consommation des boissons alcooliques.

Scotland Yard saurait où se trouve le trésor de Mussolini

LONDRES (AFP) — Scotland Yard a transmis mardi aux autorités italiennes des renseignements précis sur l'endroit où serait caché le trésor de Mussolini, apprend-on à Londres.

Ce trésor, composé de bijoux, de tableaux de maîtres, de pièces d'or et de documents estimés à une valeur totale de terre sous le sol d'une écurie désaffectée d'une ferme isolée située à une vingtaine de miles du village de Varano di Costa, lieu de naissance du dictateur italien, sur la côte de l'Adriatique.

Au sujet du conflit scolaire au niveau du secondaire

Une réunion beaucoup plus calme à La Tuque

par Réjean LACOMBE

LA TUQUE — La dernière réunion des quelque 500 parents à l'auditorium de l'école Centrale de La Tuque, relativement au conflit existant entre les professeurs enseignants du cours secondaire et la régionale de La Mauricie, a quelque peu diminué son élan, comparativement à lundi soir dernier, à la suite de la décision des autorités de remettre les négociations à l'échelon provincial.

En effet, on sait que la Confédération des instituteurs catholiques et la Fédération des Commissions scolaires de la province de Québec, ont entrepris récemment les négociations dans le but d'en venir à une entente.

Une délégation de parents, représentant les divers organismes de La Tuque, s'étaient rendus réunir les professeurs, à huis clos, dans le but de leur demander de se dissocier de leur syndicat et de retourner en classe.

M. Frank Spain, en charge de la délégation, a déclaré au cours de la soirée de mardi que c'était impossible pour les professeurs de se dissocier de leur syndicat. Après avoir annoncé aux parents que les négociations allaient s'effectuer au palier provincial, M. Spain a allégué "Il est fort probable que ça s'organise pour lundi prochain."

tre aux étudiantes et étudiants du cours secondaire de retourner en classe. Ces personnes serviraient à titre de professeurs.

Le comité d'honneur sera donc chargé de dispenser un enseignement secondaire aux quelque 1,300 étudiants du cours secondaire à La Tuque.

M. Simon Lavoie, qui avait préconisé au cours de la première réunion, soit celle de lundi soir, de remettre le problème au ministère de l'Éducation, a de nouveau réitéré sa proposition. Il a déclaré catégoriquement "Si ça ne réussit pas, je maintiens toujours l'idée qu'on remet le problème au ministère de l'Éducation."

Pour sa part le président de la Commission scolaire de La Tuque, M. Roger Bertrand, a expliqué que la CIC et la Fédération des Commissions scolaires de la province de Québec négocieront à l'avenir.

M. Bertrand a clairement indiqué que l'un des premiers points apportés à la table des discussions sera la date de la rentrée des étudiants et étudiantes en classe. "On a bon espoir, dit-il, que lundi matin, sera la date prévue pour l'entrée en classe."

En terminant, le président de la Commission scolaire de La Tuque, a allégué "C'est le sort de 22 commissions scolaires régionales qui se joue... C'est pour cela que les négociations se font au niveau provincial."

Un citoyen de La Tuque, M. Roland Beaudoin, a pour sa part préconisé, avant que ne se termine l'assemblée, qu'il y ait deux télégrammes d'excuses immédiates, soit un à la CIC et l'autre à la Fédération des Commissions scolaires de la province de Québec, dans le but d'activer davantage les négociations.

Comité d'honneur

M. Spain a par ailleurs spécifié qu'advenant le cas contraire, soit si aucun retour en classe n'est obtenu, un comité d'honneur sera formé à La Tuque. Ce comité comprendra des professionnels et différentes autres personnes, et il aura pour but de permettre aux étudiants et étudiantes de retourner en classe.

Précautions à prendre lors du passage des trains aux traverses à niveau

LA TUQUE (R.L.) — Les membres de la municipalité scolaire de La Tuque ont adressé une importante résolution, sans équivoque à l'endroit du conseil de ville, leur demandant de la référer à la Commission des Transports, relativement aux différentes traverses à niveau à La Tuque.

Les membres de la commission scolaire ont catégoriquement demandé qu'il y ait des précautions de prises aux quatre différentes traverses à niveau dans le but de réduire le danger au moment où les trains passent.

Dans la résolution la commission scolaire stipule clairement qu'il y a un total de 2,000 traversées aux passages à niveau effectuées par les autobus scolaires. De plus, stipule la résolution, plusieurs enfants traversent ces mêmes passages à niveau, au moment où leurs parents les conduisent à l'école.

La commission ajoute qu'il y a présentement quatre circuits d'autobus d'installés à La Tuque et qu'ils traversent quatre fois par jour ces différents passages à niveau. La résolution indique, entre autre qu'avec la construction imminente du futur centre polyvalent le nombre d'autobus scolaires sera appelé à augmenter.

On sait que cette question

des traverses à niveau avait été soulevée par la Chambre de Commerce de La Tuque, qui demandait aux édiles municipaux s'il n'y aurait pas lieu qu'il y ait des systèmes plus adéquats aux différentes

traverses. Par la suite le premier magistrat de la ville, le maire Lucien Filion convoqua une réunion tripartite, soit la Commission des Transports, le CNP et les membres du conseil municipal.

Quatre députés fédéraux dans le comté depuis 1940

LOUISEVILLE (M.B.) — Depuis 1940, le comté de Berthier-Maskinongé a connu quatre députés, aux Communes canadiennes, dont trois libéraux et un progressiste-conservateur, devenu indépendant, à la toute fin de son mandat et retiré de la politique active, en ce qui a trait à l'élection fédérale du 8 novembre, dans Berthier-Maskinongé-Lanauadière.

Le premier fut le Dr Laurent de St-Gabriel-de-Brandon, puis vint deux autres libéraux, en succession, soit Me Emile Ferron, alors de Louiseville, qui fut durant deux mandats le représentant du comté, et qui devint juge de la Cour Supérieure, ultérieurement, à Trois-Rivières, et à sa retraite, depuis quelques années.

Me Joseph Laroche, de St-Justin devint par la suite, le député fédéral du comté et sa dernière élection comme telle date de 1947, alors qu'il avait défait Me René Paul, de Louiseville, parti-étendard du parti progressiste-conservateur, à l'époque.

Le 31 mars 1958, lors du balayage progressiste-conservateur à travers le pays, Me Paul devenait le député de Berthier-Maskinongé-Lanauadière et il y est demeuré depuis. Les trois élections de 1958, à 1963, inclusivement, furent des triomphes de Me Paul, dans son comté.

Exposition de panaches d'originaux à St-Alexis

ST-ALEXIS-DES-MONTS (M.B.) — Un précédent sera créé le 24 octobre, alors que pour la première fois, une exposition de têtes d'originaux sera présentée, au St-Alex Lodge, sous les auspices de la Jeune Chambre de Commerce de l'endroit.

Pour tous ceux qui veulent participer activement à cette exposition nouveau genre, ils doivent payer l'inscription, présenter le permis de chasse, tout en s'inscrivant. Si un chasseur vient s'inscrire après la tenue de l'exposition, son inscription ne sera pas acceptée.

Tous les chasseurs inscrits, et qui auront eu la chance d'avoir abattu un original, soit mâle ou femelle, devront, lors de l'exposition, présenter cette tête.

Enfin, la dernière condition requise est à l'effet que toutes personnes éligibles devront être présentes pour bénéficier des bourses ou trophées.

Lors de cette journée du 24 octobre, il y aura une parade des trophées de chasses (têtes d'originaux), dans les rues de St-Alexis-des-Monts.

Le départ se fera du St-Alex Lodge à deux heures de l'après-midi. Quant à la remise de bourses et trophées, elle aura lieu au St-Alex Lodge, immédiatement après la parade.

Le 1er prix sera de \$100, tiré au sort entre ceux qui auront abattu un original, un \$50 sera aussi décerné, parmi un autre groupe de "chanceux" qui auront tué un de ces animaux et, enfin, un trophée, donné par M. Pierre Bureau, propriétaire du St-Alex Lodge, sera remis au chasseur dont l'original aura le panache le mieux garni.

Il y aura, de plus, prix de consolation (2), de \$15 et \$10, tirés entre tous les chasseurs inscrits et présents. D'autres trophées seront aussi décernés à des chasseurs méritants, courtoisie de Guy Poirier, agent distributeur Labatt.

Tous les chasseurs pourront s'inscrire chez M. Camille Maréchal, au Restaurant Chez Nous, ou à l'épicerie Jean

Beauclair, de St-Alexis-des-Monts.

On s'attend à une inscription record, lors de ce premier concours, à St-Alexis et au St-Alex Lodge.

La chaussée du Pont-Masson serait achetée par la ville

LOUISEVILLE (M.B.) — Une demande faite il y a plusieurs semaines, par la ville à la compagnie Domtar, a eu son écho à la dernière réunion du conseil de ville.

La ville désirerait acheter, pour une somme symbolique, la chaussée dite du Pont-Masson, que la Domtar employait pour le flottage de son bois de pulpe, sur la grande rivière du Loup.

Comme on le sait, depuis 1964, cette compagnie fait transporter son bois par camions, de St-Alexis, jusqu'à son usine de Trois-Rivières.

Le projet de contrat de la compagnie a été lu par le greffier, Me Gilles Béland, et il semble rencontrer l'approbation des membres du conseil.

Pour la somme de un dollar, la ville s'en porterait acqureur et s'engagerait, naturellement, à pourvoir à son entretien.

La ville n'aura cependant aucun recours contre la compagnie et celle-ci aura le droit d'utiliser la chaussée si jamais le flottage du bois reprend sur la rivière.

L'échevin Clermont s'est ensuite demandé si la ville devrait payer les dommages qui pourraient survenir à cette chaussée. Mais il semble que la réponse donnée par le greffier satisfait le conseil puisqu'il n'a plus été question d'insérer une clause au contrat à ce sujet.

La chaussée en question constitue un apport précieux pour la ville. Elle sert à régulariser le débit de l'usine de filtration.

Mme Paris est blessée mortellement

ST-BASILE (M.B.) — Mme Rejean Paris, née Fernande Maite, âgée de 25 ans et originaire de St-Basile, est décédée lorsque l'automobile familiale a capoté, dimanche dernier, en bordure de la route de Ste-Anne-de-la-Pocatière, dans le comté de Kamouraska. Sa fille Diane, de 5 ans, succombait également à ses blessures à son arrivée à l'hôpital.

M. Paris est lui-même originaire de Deschambault. Le couple demeurait depuis quelque temps à Chatham, au Nouveau-Brunswick. Il revenait avec ses enfants d'une visite de la parenté dans leur région natale, lors de l'accident.

M. Paris et sa fille Johanne, âgée de 2 ans, furent admis dans un hôpital. Seul le bébé, Guétary, de 8 mois, ne fut pas blessé. On dit qu'ils s'en tiraient parce qu'ils furent projetés hors de l'automobile lorsque le chauffeur a perdu le contrôle de celui-ci.

L'UCC demande au gouvernement ce qu'il fera au sujet de la sécheresse de l'été

St-Léonard (J.L.C.) — L'Assemblée des délégués de l'Union Catholique des Cultivateurs du diocèse a demandé au gouvernement provincial dans un télégramme adressé au ministre de l'Agriculture de lui faire connaître d'ici un mois, la politique agricole sur la question des zones sinistrées par suite de la sécheresse de l'été dernier.

Les quelque 100 cultivateurs réunis dans la grande salle de l'Hôtel Monaco de St-Léonard mardi ont précisé que le gouvernement devait faire connaître cette politique avant la stabilisation des prix pour cet hiver. Plusieurs cultivateurs ont soutenu qu'ils attendaient les résultats de cette aide gouvernementale pour savoir s'ils allaient hiverner ou vendre du bétail.

Le président général de la Confédération de l'UCC, M. Lionel Sorel a précisé pour sa part quelle avait été la demande de l'UCC au gouvernement. M. Sorel sur ce sujet a dit: "A l'heure actuelle, le ministère de l'Agriculture nous a fait savoir qu'il était à compléter les résultats d'une récente enquête e. les pourcentages de perte."

Nous avons vu officiellement au début qu'il y avait 52 comtés dans la province qui étaient sinistrés. A mon sens, il y en a plus que cela. L'UCC a suggéré que les pertes ou dommages causés par la sécheresse soient calculés par groupe de paroisses ou groupe de comtés et qu'une aide directe de \$15 la tonne soit accordée à tous les cultivateurs suivants le pourcentage de perte qu'ils ont eu dans leur région. Le tout en proportion du nombre de têtes par cultivateur à une date précise. C'est ce que nous préconisons, mais nous ne savons pas si le gouvernement acceptera cette formule. C'est ce qui nous a semé être la formule qui serait la plus profitable aux cultivateurs, car il faut absolument organiser nos affaires pour éliminer les "intermédiaires" qui empêchent les habitants de recevoir leur subsistance. Comme la chose s'est faite sur les engrais chimiques: le gouvernement a accordé un subside, le prix d'achat a augmenté d'autant."

C'est à ce moment que le président de la Fédération diocésaine M. Marcel Dubuc a demandé aux délégués si l'UCC devrait envoyer un télégramme une fois de plus sur cette question.

Tous les cultivateurs ont été unanimes pour qu'une demande soit faite au ministre de l'Agriculture, l'honorable Alcide Courcy afin que la politique du gouvernement soit connue dans le plus bref délai, au plus tard dans un mois, afin d'éviter que les cultivateurs sachent à quel s'en tenir avant l'hiver."

trées par suite de la sécheresse de l'été dernier.

Les quelque 100 cultivateurs réunis dans la grande salle de l'Hôtel Monaco de St-Léonard mardi ont précisé que le gouvernement devait faire connaître cette politique avant la stabilisation des prix pour cet hiver. Plusieurs cultivateurs ont soutenu qu'ils attendaient les résultats de cette aide gouvernementale pour savoir s'ils allaient hiverner ou vendre du bétail.

Le président général de la Confédération de l'UCC, M. Lionel Sorel a précisé pour sa part quelle avait été la demande de l'UCC au gouvernement. M. Sorel sur ce sujet a dit: "A l'heure actuelle, le ministère de l'Agriculture nous a fait savoir qu'il était à compléter les résultats d'une récente enquête e. les pourcentages de perte."

Nous avons vu officiellement au début qu'il y avait 52 comtés dans la province qui étaient sinistrés. A mon sens, il y en a plus que cela. L'UCC a suggéré que les pertes ou dommages causés par la sécheresse soient calculés par groupe de paroisses ou groupe de comtés et qu'une aide directe de \$15 la tonne soit accordée à tous les cultivateurs suivants le pourcentage de perte qu'ils ont eu dans leur région. Le tout en proportion du nombre de têtes par cultivateur à une date précise. C'est ce que nous préconisons, mais nous ne savons pas si le gouvernement acceptera cette formule. C'est ce qui nous a semé être la formule qui serait la plus profitable aux cultivateurs, car il faut absolument organiser nos affaires pour éliminer les "intermédiaires" qui empêchent les habitants de recevoir leur subsistance. Comme la chose s'est faite sur les engrais chimiques: le gouvernement a accordé un subside, le prix d'achat a augmenté d'autant."

C'est à ce moment que le président de la Fédération diocésaine M. Marcel Dubuc a demandé aux délégués si l'UCC devrait envoyer un télégramme une fois de plus sur cette question.

Tous les cultivateurs ont été unanimes pour qu'une demande soit faite au ministre de l'Agriculture, l'honorable Alcide Courcy afin que la politique du gouvernement soit connue dans le plus bref délai, au plus tard dans un mois, afin d'éviter que les cultivateurs sachent à quel s'en tenir avant l'hiver."

Le bureau de Nicolet de René De Cotret, Ostiguy, Hébert, St-Arnaud, Gosselin, Verrier, Beauchemin & Cie, c. a.

est maintenant installé au 78, Place 21 mars, Centre Commercial, Nicolet

L. Beauchemin, c.a. associé résident
Tel.: 293-5891

TOUT GENRE d'Assurance

- Fonds sécurité
- Assurances hypothécaires
- Vie privilégiée pour sommes d'affaires et professionnelles
- Assurance commerciale
- Fonds de pension
- Analyse de succession
- Assurance groupe, vie, accident et maladie

SUN LIFE DU CANADA

99, St-Martin, Louiseville
Tel.: P.R. 5-1088



National SHOP & SAVE

POUR DES **BAS PRIX**

SUCRE BLANC GRANULE

(LIMITE 3 SACS PAR CLIENT) BAS PRIX SPECIAL

10 LBS 69¢

1 SAC

JUS de TOMATES DE CHOIX "PRESIDENT"

BAS PRIX SPECIAL Bte 20 on. 10¢

ALIMENTS TAMISES POUR BEBES "HEINZ"

VARIES — EPARGNEZ 17¢

9 POTS 4 3/4 ON. \$1.00

STEAK DE RONDE DESOSSE

OU ROTI DE CROUPE

'TABLERITE' DELICIEUX ET TENDRE A PRIX ECONOMIQUE

79¢

RAISIN ROUGE "TOKAY"

E. U. NO 1 SUCRE ET JUTEUX A CE TRES BAS PRIX

13¢

TIMBRES EN DOUBLE TOUS LES JEUDIS

Gold Star

PRIX ET COUPONS EN VIGUEUR JUSQU'AU 2 OCTOBRE '65 INCLUSIVEMENT AUX MAGASINS "IGA" SUIVANTS:

| Trois-Rivières | Trois-Rivières | Trois-Rivières | Cap-Madeleine | Cap-Madeleine | Shawinigan | Shawinigan-300 | Grand-Mère | Louiseville | La Tuque |
|----------------------|------------------|---------------------|--------------------------|-----------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------------|--------------------------|
| NATIONAL "IGA" | NATIONAL "IGA" | H.P. ISABELLE "IGA" | MARCHE G. BOISVERT "IGA" | NATIONAL "IGA" | SHOP & SAVE "IGA" | SHOP & SAVE "IGA" | SHOP & SAVE "IGA" | MARCHE ST-JACQUES "IGA" | ACHETEZ & EPARGNEZ "IGA" |
| 1205, Ste-Marguerite | 1579, Laviolette | 749, St-Maurice | 44, rue Toupin | 155, rue Fussey | 2392, St-Marc | 3105, St-Avenue | 871, St-Avenue | 23, St-Aimé | 347, St-Louis |